

### **Investissements 2018**

#### **Budget Eau**

Le remplacement des canalisations AEP rue Georges et Pierre Henry, rue de la Gare et rue des Genêts a été reporté d'une année, il sera donc programmé en 2018.

#### **Budget général**

L'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone) de la Mairie au restaurant « Le Petit Chariot » qui lui aussi avait été reporté pourrait être réalisé en 2018.

A la suite de ces travaux, la réfection des trottoirs sur la portion de route concernée sera programmée, accompagnée d'aménagements de sécurité. Une réflexion sera aussi menée sur le carrefour du « Petit Chariot ».

Enfin, nous allons recruter par appel d'offres un architecte pour mener à bien la réfection de la Maison Devoille.

### **Forêt**

#### **Etat d'assiette**

Le Conseil municipal prend connaissance de la proposition faite par l'ONF et donne son accord pour l'exploitation des parcelles 6af, 23aj, 31af, 34af, 14p, 18af et 20r.

#### **Travaux**

Le Conseil municipal prend connaissance des travaux programmés en forêt sur l'année 2018 (parcelles 2r, 19j, 29r, 6r, 10r, 15r) et donne son accord. Comme chaque année, le coût de ceux-ci est estimé à environ 20 000€.

#### **Zone hydromorphe**

Le 27 septembre, Monsieur le Maire a signé avec Monsieur Droux de l'EPTB Saône et Doubs, la création d'un îlot de sénescence Natura 2000 de 8,90 ha en forêt communale. Pendant 30 ans, aucune exploitation n'aura lieu sur cette parcelle. En contrepartie, la Commune va recevoir une indemnité de 37 995€.

### **Vente de terrain**

Une famille du village souhaite acquérir un terrain communal contigu à leur propriété, terrain d'une superficie de 1739 m<sup>2</sup>. Le Conseil est d'accord pour céder une partie seulement du terrain souhaité au prix de 5€ le m<sup>2</sup>, le bornage étant aux frais du demandeur.

### **Services techniques**

Suite à la fin du contrat d'avenir de Monsieur Aubry, le 1<sup>er</sup> mars, un emploi sera à pourvoir aux services techniques.

Le 19 mars, Monsieur le Maire sollicitera le renouvellement du contrat CAE de Monsieur Forquin.

### **Divers**

Le Conseil municipal accepte la décision modificative apportée au budget communal et proposée par Monsieur le Maire. 6 500€ passeront donc du budget communal au budget Eau.

Le conseil municipal prend connaissance de la décision du Conseil d'école qui s'est réuni le 19 octobre concernant l'organisation de la semaine scolaire à la rentrée de 2018. Celui-ci souhaitant revenir à la semaine de quatre jours, le Conseil municipal donne son accord.

En 2018, les archives communales seront regroupées dans l'ancienne salle du Conseil municipal. Elles seront triées, répertoriées et les archives réglementaires confiées au Département pour conservation. Avant leur départ, une exposition des plus belles pièces (plans, documents...) sera organisée à l'espace culturel.

La commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) a donné son accord pour l'implantation d'un nouvel hypermarché Lidl dans la zone commerciale. Les travaux devraient commencer début novembre.

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la motion sur « l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité » adoptée au Congrès national de l'Association des Maires ruraux de France. Le Conseil municipal, par délibération, apporte son soutien à cette motion.

**Prochain conseil : vendredi 15 décembre**